

# BUDGET LOCAL

## Mode d'emploi !

- ☐ Jeudi 5 décembre- Formation à distance

### **Le fonctionnement budgétaire**

Les 5 principes budgétaires

L'élaboration du budget

La présentation du budget

Le vote du budget

Les décisions modificatives

Le contrôle des finances locales

### **La structure du budget communal**

La nomenclature budgétaire M14

La section de fonctionnement :

La section d'investissement

Les principes d'équilibre budgétaire

L'affectation du résultat

### **L'évaluation de la santé financière de la Collectivité**

Quels indicateurs sont essentiels ?

Quels outils d'aide à la décision ?

### **Les marges de manœuvre**

Quelles marges de manœuvre financières s'octroyer ?

### **Cas pratique**

Etude d'un budget local

Les objectifs

Savoir lire et analyser un budget local  
Anticiper les meilleures décisions à prendre

**Bulletin d'inscription à retourner à [contact@fpt-formations.com](mailto:contact@fpt-formations.com)**  
**BUDGET LOCAL : MODE D'EMPLOI !**

Cochez la case correspondante

 **Jeudi 19 mai - Formation à distance -**

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

E.Mail.....

Tel mobile.....

Nom de la collectivité.....

Adresse.....

.....

Code postal/ville.....

Tel professionnel.....

**Tarifs NETS / participant et par jour (non assujettis à TVA)****Bénéficiez de 10 % de remise pour l'inscription de 2 participants et de 15 % pour 3 participants !**

Cochez la case correspondante

- |  |       |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> Collectivités territoriales de moins de 10 000 habitants  | 440 € |
| <input type="checkbox"/> Etat, Collectivités territoriales de 10 000 à 50 000 habitants  | 590 € |
| <input type="checkbox"/> Collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants,<br>Conseils départementaux et Conseils régionaux | 690 € |
| <input type="checkbox"/> Entreprises privées et publiques  | 790 € |

Ce bulletin d'inscription vaut convention de formation simplifiée. Toute annulation doit se faire par écrit et ce dans un délai de 15 jours avant la date de formation. Pour toute annulation ne respectant pas le délai de 15 jours, l'intégralité du montant de la formation sera due.

SIGNATURE

CACHET DE LA COLLECTIVITE

**Infos pratiques**

Nous contacter :

06.40.40.91.86 – [contact@fpt-formations.com](mailto:contact@fpt-formations.com)

Horaires : 9h30-17h –

Le lien de connexion à la formation vous sera indiqué dans votre convocation